

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899
Collation	1 vol. (140-158 [i.e. 18] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	19
Cote	CNAM-BIB P 980 (20)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.20



PLANCHE I

ENSEMBLE DU DISPOSITIF EMPLOYÉ AU VIDAGE DES TUBES DE CROOKES. — A gauche la pompe et trompe à mercure. — Sur la tablette on voit trois tubes reliés à la pompe par une canalisation de verre, et, tout à fait à droite de la planchette, au pied du support de la troisième ampoule, le compas d'opération de l'appareil de recherche des projectiles dans le crâne. — Au-dessous de la planchette, sur un meuble classer, la bobine qui sert à radiographier sur place, dans les salles de l'hôpital, les malades qui ne peuvent être transportés. Enfin, au pied du classer, l'appareil de recherche des projectiles dans le crâne.

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

Le progrès radiographique, par L. GASTINE.	141	Les Nouveautés photographiques.	154
Recettes et procédés	150	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photogra- phiques	155
Revue des Périodiques	152	Bibliographie	157
Les substances sensibles à l'action de la lumière, par Joseph GIRARD	152		

Le progrès radiographique



MM. Albarran et Contremoulins ont récemment présenté à l'Académie des Sciences des épreuves radiographiques de calculs du rein.

Le sujet radiographié se trouvait dans le service du professeur Guyon, à l'hôpital Necker, et l'opération, pratiquée par M. Albarran, a confirmé la constatation radiographique de M. Contremoulins.

Nous reproduisons, d'une part, dans les pages suivantes, l'image réduite du bassin et du thorax radiographiés, et, d'autre part, une radiographie, en grandeur naturelle, du calcul rénal qui a été extrait. Mais nous n'insisterons guère sur ce nouveau travail de M. Contremoulins parce que s'il marque effectivement un progrès dans la radiographie en France, il n'a pas le caractère d'absolue nouveauté des travaux antérieurs de son auteur et n'est intéressant, en somme, que par son actualité.

Il y a déjà, en effet, quelques mois que des radiographies de calculs du rein ont été plus ou moins réussies en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, et bien que la technique de ces recherches étrangères ne soit pas encore très connue en France, elle ne constitue plus, scientifiquement parlant, une réelle nouveauté.

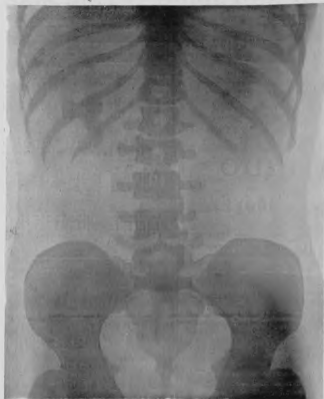
Sans prétendre diminuer en rien, dans cette circonstance, le mérite de M. Contremoulins, on peut dire qu'il consiste seulement à avoir fait, *le premier, chez nous*, les recherches nécessaires pour la détermination des conditions radiographiques à observer dans le cas de ces applications spéciales.

Mais on doit dire aussi, en revanche, qu'il aurait pu commencer ces recherches beaucoup plus tôt si le laboratoire de radiographie de l'hôpital Necker qu'il a installé et qu'il dirige, avait été prêt dès le commencement de 1898, comme il l'espérait.

Mais il ne fonctionne guère que depuis quatre mois (1).

(1) M. Contremoulins a, du reste, exécuté, depuis la communication de M. Albarran, une série d'autres recherches de calculs dont les bons résultats confirment pleinement le bien fondé de sa manière de procéder, sans doute fort peu différente des *modus faciendi* étrangers.

La création de ce nouveau laboratoire a été, en effet, très laborieuse; il ne sera pas sans intérêt d'en donner ici un exposé succinct, car c'est une question d'intérêt public et qui présente des caractères édifiants à bien des points de vue différents.



RADIOGRAPHIE D'UN DORS ET D'UN THORAX
montrant à gauche entre les deux dernières côtes les calculs de reins qui ont été extraits.

Vers la fin de 1897, M. Contremoulins quittait, à la Faculté de médecine, le laboratoire d'histologie après les beaux travaux qu'il y avait exécutés et que nous avons signalés en leur temps (1), pour passer dans le service de clinique des voies urinaires du professeur Guyon.

(1) Notamment sur les applications de la radiographie à l'anatomie (radiographie du système artériel et des muscles), à la paléontologie et à la recherche des projectiles dans le crâne.

à l'hôpital Necker, où il devait rester jusqu'à la fin de 1898, préparant l'organisation d'un service général pour cet hôpital.

Ce fut seulement au commencement de 1898 que l'Assistance publique accorda pour ce laboratoire une subvention assez modique (moins de dix mille francs), mais les travaux ne purent être commencés que vers la fin de la même année pour des raisons que la lenteur administrative, bien connue, explique surabondamment.

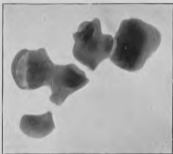
Nous venons de dire que la subvention accordée était trop modique; ce n'est pas une appréciation lancée par malveillance ou au hasard, car cette insuffisance est marquée par les sacrifices personnels que le titulaire dut faire pour compléter les principaux détails de l'installation.

Il a dû notamment ajouter plus de sept mille francs d'appareils ou de dispositifs d'installation première à ceux que la subvention lui permettait d'acquiescer, et c'est également à ses frais qu'il assure encore le fonctionnement régulier du service, avec un préparateur dont le traitement reste complètement à sa charge.

N'est-il pas étrange de voir ainsi le chef d'un service d'intérêt public obligé de contribuer pour une si large part à la création du laboratoire où il ne travaillera qu'au profit des indigents et dans la nécessité de payer personnellement les appointements de l'auxiliaire indispensable pour l'exécution de ses travaux?

On trouverait, il est vrai, sans peine, à citer des anomalies similaires, car M. le professeur Guyon en est lui-même un exemple bien caractéristique pour le même hôpital Necker, qui lui doit tant! mais ces faits, loin d'être à décharge, ne feraient qu'accuser le côté fâcheux d'un pareil état de choses, vraiment si peu digne de notre société, qu'il provoque les plus vives protestations.

Les conséquences de tels défauts d'organisation sont d'ailleurs si graves, comme nous l'exposerons plus loin, qu'elles imposent le devoir de les signaler comme nous le faisons. Mais avant d'aborder ce côté capital de la question, revenons un moment à l'installation même du laboratoire dont il s'agit, parce que l'on comprendra mieux ensuite l'importance de nos indications.



CALCULS DE REIN EXTRAITS (PROFESSEUR BOUILLON)

Le laboratoire de radiographie, installé par M. Contremoulins à l'hôpital Necker, se trouve dans un pavillon annexe, de construction plus récente que les anciens bâtiments, et qui sert en majeure partie à des débarras de toutes sortes.

Il se compose de trois petites pièces contiguës, l'une aménagée en chambre obscure, l'autre en salles d'opérations radiographiques, la dernière étant réservée aux travaux courants de vidage et de réparation des tubes et, en général, aux travaux de création ou de modification de tous les aménagements ou dispositifs exigés par les opérations radiographiques de toutes sortes qui peuvent se présenter.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les vues de ces deux dernières pièces que nous reproduisons, pour constater qu'elles sont infiniment trop exigües puisque tous les appareils se trouvent presque les uns sur les autres et ne laissent même pas entre eux des passages suffisants.

Pour apprécier exactement l'insuffisance des crédits et de l'organisation du laboratoire

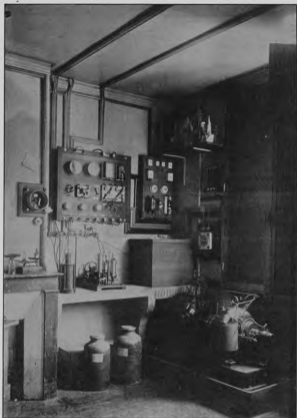


PLANCHE II

SALLE D'OPÉRATIONS. — Au milieu de cette planche on voit deux tableaux; celui de droite, le plus petit, est le tableau récepteur du courant électrique de la Ville (courant alternatif). Le tableau de gauche comporte deux groupes d'organes: le groupe de droite commande la mise en marche du moteur qui se trouve caché dans l'ombre derrière la dynamo qu'on distingue tout à fait à droite et en bas de la planche. Le groupe de gauche de ce même tableau reçoit le courant envoyé par la dynamo; c'est le dispositif de charge des accumulateurs. A gauche de tableau, au-dessus de la cheminée, on voit un rhéostat qui règle la vitesse d'un interrupteur spécial créé par M. Contrevaux, interrupteur qui se voit entre la Self et la caisse qui contient l'interrupteur Wenbel sur la paillasse.

Enfin tout à fait à droite dans l'ombre, au-dessus du moteur sont le rhéostat de champ de la dynamo et au-dessous le rhéostat de décalage du groupe moteur.

Toute cette planche représente le côté droit du fond de la salle d'opération.

de radiographie de l'hôpital Necker, il faut entrer davantage encore dans les détails des choses. Fournissons donc quelques autres exemples, non moins frappants.

Nos vues de ce laboratoire montrent que les batteries d'accumulateurs sont rangées sur des rayons fixés aux murs.

Dès le début, M. Contremoulins avait demandé l'installation d'une sorte d'armoire pour loger ces batteries, avec un dispositif de ventilation spécial, chassant au dehors les vapeurs acides qui se forment et se dégagent avec abondance quand on recharge ces accumulateurs.

Faute de crédits suffisants, cette installation n'a pu être réalisée, et les batteries ont été simplement placées sur les rayons dont il s'agit.

Il en résulte que quand on recharge les batteries, les vapeurs acides, rapidement accumulées dans cet étroit local, n'incommodent pas seulement le chef de laboratoire et son aide, mais encore les malades venus pour se faire radiographier.

Or, si ces malades sont des bronchiteux ou des tuberculeux, on conçoit les graves inconvénients que peuvent avoir pour eux ces émanations âcres, provoquant, même chez des sujets parfaitement sains, des quintes de toux cruelles et prolongées.

En outre, il est facile de concevoir qu'un sujet même sain (c'est-à-dire qui n'a, par exemple, qu'une fracture d'un membre), quand il doit rester immobile pendant la radiographie ne peut plus garder cette immobilité s'il est obligé de tousser.

En pareil cas, le cliché est manqué par suite des mouvements du malade; il faut le refaire, et ce n'est pas économique puisque cela fait deux, trois ou quatre fois plus de dépense de plaques, d'ampoules et d'électricité, si deux, trois ou quatre fois il a fallu recommencer la radiographie, le malade ayant bougé.

En été, on peut encore atténuer légèrement l'effet de ces vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres, mais l'hiver, les malades, qu'il faut le plus souvent dévêtir en partie ou en totalité, ne sauraient supporter cette aération glaciale.

On a peine à concevoir qu'une raison d'économie administrative puisse obliger un service important à subir un vice d'installation aussi grave!

Pour les mêmes raisons d'économie mal comprise, le menu matériel d'un usage quotidien est réduit à si simple expression que les travaux en sont constamment gênés; les plus vulgaires outils: support, pince, clef, n'existent qu'en un unique exemplaire ou deux, quand il en faudrait une série pour tous les besoins.

Faute du jeu d'ampoules de Crookes indispensable, les travaux radiographiques sont journellement menacés d'être interrompus.

Le laboratoire n'a que trois ou quatre tubes producteurs de rayons X, quand il lui en faudrait une importante collection non seulement pour être prêt à toutes les opérations qui peuvent se présenter, mais même pour faire un emploi rationnel et économique de ces ampoules, qui ne peuvent fonctionner sans cesse qu'avec force inconvénients et au préjudice de leur durée (1).

Enfin, la pénurie des crédits affectés au laboratoire n'atteint pas seulement ses instruments de première nécessité, comme les tubes de Crookes, elle s'étend jusqu'aux plaques photographiques et au service du nettoyage; il n'y a pas même un garçon de salle spéciale-

(1) Les considérations humanitaires, nous le savons, ne peuvent se traduire en chiffres dans un budget; nous les laisserons donc de côté et nous n'envisagerons la question de l'emploi des tubes de Crookes qu'au point de vue purement économique.

Un tube radiographique est un instrument qui, par sa nature même, fonctionne très irrégulièrement; le passage du courant électrique modifie souvent son état de vide dans des proportions considérables, et de ces modifications dépendent les résultats obtenus.

Un exemple le fera mieux comprendre:

Supposons qu'il s'agit de radiographier un bassin. On choisira à cet effet un tube dans un état de vide déterminé; c'est-à-dire approprié à ce travail particulier.

Mis en marche, ce tube se maintiendra dans l'état de vide convenable pendant toute la durée de son excitation, mais dès que celle-ci cessera (la radiographie étant terminée) son vide se modifiera et il ne sera plus propre, par conséquent, à exécuter immédiatement une seconde radiographie de bassin.

Afin de le remettre dans l'état primitif sans délai, il faudrait alors le chauffer surabondamment pour que les gaz de l'ampoule absorbés pendant la durée de l'excitation soient remis en liberté, et qu'il y ait même excès de libération de ces gaz, car ils seront à nouveau réabsorbés lentement.

Deux ou trois jours de repos rendraient à ce tube toutes ses qualités premières. Des ampoules ainsi traitées c'est-à-dire dont on n'exige pas une production anormale, sont capables de fournir un rendement considérable et,



PLANCHE III

CETTE GARENE SE TROUVE EN LA SALLE D'OPÉRATIONS. — SUR LE GAUCHE s'étendent trois batteries de 11 accumulateurs qui traversent toute la profondeur du laboratoire, depuis la porte d'entrée jusqu'à l'armoire de classement des clichés. Cette armoire est divisée par des rayons correspondant aux divers formats de plaques qui sont logées, dressées dans des rainures numérotées et repérées avec des lettres qui correspondent aux numéros et aux lettres des fiches de classement du classer qu'on voit sur la table d'opération située au premier plan. Ces fiches permettent un classement par ser-

vico pour Necker et un classement général pour chaque hôpital. Ce classement est fait par sujet. Un second classement par maladie, quel que soit l'hôpital, compte le premier. Enfin le livre ouvert sur l'oreiller de cette même table, contient les « observations » de chaque malade, de telle sorte qu'on peut retrouver immédiatement, soit le cliché concernant tel malade, soit le groupe de clichés concernant une maladie déterminée. Cette organisation constitue donc, en outre de son utilité pour les malades, un classement d'information comme une bibliothèque et un musée.

ment affecté à la radiographie à Necker, et, à plusieurs reprises, les plaques sensibles ayant fait défaut, le titulaire du laboratoire a dû s'en procurer à ses frais pour ne pas laisser le service en souffrance.

Pour un début, cette disette promet ! Qu'est-ce que ce sera quand les malades arriveront bientôt en foule !

Depuis le début de son fonctionnement, le laboratoire radiographique de l'hôpital Necker est parvenu pourtant à satisfaire, *grâce aux sacrifices personnels de son chef*, à tous les besoins de l'établissement et même à exécuter une suite de travaux extérieurs sollicités par d'autres hôpitaux ; notamment par l'hôpital Cochin, l'hôpital Saint-Antoine, l'hôpital Lariboisière, l'hôpital de la Pitié et l'hôpital Beaujon !

A mesure que les chefs des services chirurgicaux des autres hôpitaux apprendront qu'ils peuvent obtenir pleine satisfaction à Necker, leurs demandes se multiplieront, et il est clair qu'à brève échéance les ressources personnelles du titulaire ne pourront plus suffire aux dépenses qu'elles entraînent.

Le départ, la maladie, la mort même du chef de ce service risquent dans ces conditions de supprimer du jour au lendemain la source d'informations techniques indispensable qu'il constitue.

Comment un aussi scandaleux aléa serait-il admissible ?...

De quelque façon que l'on considère les choses, on se voit emprisonné dans un dilemme dont on ne peut sortir qu'en affectant au service les ressources dont il est dépourvu.

Si le laboratoire ne devait être d'aucune utilité, il ne fallait pas le créer. Mais cette question même ne peut plus être posée puisqu'il a démontré plus que surabondamment, en moins de quatre mois, son absolue nécessité, non seulement pour Necker, mais encore pour une série d'autres hôpitaux qui ont eu recours à lui.

La création était indispensable ; son maintien s'impose absolument, *mais en outre son fonctionnement constitue une économie positive*, que nous allons nettement démontrer par quelques exemples pris au hasard dans les cas qui se sont déjà présentés :

X... est un malade affecté de paraplégie qui traînait, depuis deux ans, dans les hôpitaux de Paris sans que l'on put nettement définir la nature de la lésion qui causait son mal ; il bénéficiait donc ainsi d'hospitalisations qui auraient pu se prolonger indéfiniment.

On le soumet à l'examen radiographique au laboratoire de l'hôpital Necker, et cet examen décèle une fracture de la colonne vertébrale permettant une guérison quasi certaine par l'intervention chirurgicale. Cette intervention est donc proposée au malade ; on lui déclare qu'elle lui rendra l'usage de ses jambes ; mais X... refuse de se laisser opérer ; dès lors, l'Assistance publique n'est plus tenue de l'hospitaliser, puisqu'il refuse de se laisser guérir et elle se hâte de se débarrasser de ce malade qui lui coûtait 5 francs par jour depuis deux années. S'il s'était laissé opérer, le résultat aurait été également économique au premier chef puisqu'il aurait supprimé, par la guérison du sujet, cette hospitalisation prolongée qui menaçait de s'éterniser, au détriment des autres malades que l'Assistance publique doit secourir.

Sur un très grand nombre de cas de fractures supposées, il n'y a souvent que de simples entorses à constater par l'emploi de l'investigation radiographique. D'où réduction immédiate de la durée de l'hospitalisation du sujet, car, si la fracture peut entraîner un mois de soins, l'entorse étant constatée permet de renvoyer sans inconvénient le malade au bout

de donner surtout des résultats constants, ce qui est capital en radiographie pour la détermination de certaines affections.

Au contraire, quand on est obligé de procéder à des chauffages répétés pendant l'exécution d'une radiographie, l'état de vide du tube varie sans cesse et, par conséquent, son rendement n'a plus rien de constant.

Les résultats peuvent, en outre, être très compromis dans ces mauvaises conditions, — mais, ce qui est plus grave au point de vue économique, c'est que le malade voyant à chaque instant un chalumeau s'allumer au-dessus de lui pour le chauffage du tube s'en inquiète, quoi qu'on puisse lui dire pour le rassurer, et se déplace fatalement. A l'usure du tube vient donc s'ajouter ainsi la perte de la plaque et la dépense qui s'en suit n'est pas négligeable, car c'est surtout dans les cas difficiles, exigeant de grandes plaques (thorax, bassin), que ces accidents se produisent. Chaque insuccès, conséquence des mouvements de crainte du sujet, se traduit par une perte de 4, 5 ou 6 francs de plaque.

Pour n'être pas obligé de « surmener » en quelque sorte les tubes, il est donc indispensable d'en avoir un jeu assez important.

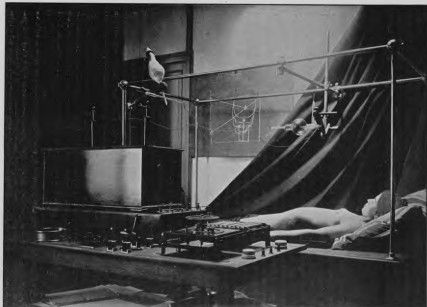


PLANCHE IV

SALLE D'OPÉRATIONS. — Cette planche montre le côté opposé au fond de la salle. Au premier plan, une table porte la bobine et, en avant de celle-ci, à gauche, l'aspiro-mètre, puis le couvercle de courant et, à droite, le réostat (à l'extrémité à droite de la table on voit trois boîtes qui sont celles de) arrivés du courant qu'en relie par des fils venant du

plafond et supprimés dans la figure pour la simplification). — Derrière cette table se trouve la table d'opérations qui porte un sujet. Un cadre métallique assez élevé au-dessus de cette table permet de fixer et d'orienter les tubes dans toutes les positions nécessaires pour les opérations.

d'une dizaine de jours de traitement. Soit trois semaines de dépenses économisées, dont le total s'élève à plus de 415 francs par malade.

On comprend que ces exemples pourraient être multipliés presque à l'infini... Et nous n'insisterons pas davantage, car on voit quelles économies considérables peut faire réaliser dans un hôpital un service radiographique bien organisé et bien dirigé.

Ces économies sont telles qu'elles couvriraient vingt fois toutes les dépenses que le laboratoire de radiographie le plus vaste et le plus largement installé pourrait réclamer.

On se demande donc, en présence d'un tel état de chose, comment on ose marchander les moyens de fonctionnement primordiaux que nous avons précédemment indiqués.

Mais il convient maintenant de s'élever au-dessus de ces détails pour considérer la question de plus haut, car ce n'est pas seulement la situation des malades de l'hôpital Necker et la pénurie des crédits affectés par l'Assistance publique à son laboratoire de radiographie qu'il y a lieu d'envisager, mais toute l'organisation du rôle de la radiographie dans l'ensemble des hôpitaux. Cette vue d'ensemble sera le sujet de la suite et de la conclusion de ce modeste article dans notre prochain numéro.

L. GASTINE.

Par suite d'un accident, les clichés des vues des travaux de l'Exposition qui devaient accompagner notre second article sur ce sujet, ayant été en grande partie détruits, nous sommes dans l'obligation, au dernier moment, de renvoyer l'insertion de cet article au prochain numéro.

Nota



Dans notre dernier numéro, nous avons consacré un article au « Halo de réflexion » qui nous a valu la réception d'un assez grand nombre de lettres de lecteurs demandant où l'on peut se procurer les feuilles merveilleuses que nous signalions.

Pour répondre à tant de demandes, il nous faudrait écrire trop de réponses et l'on nous excusera de donner ici le renseignement demandé pour simplifier.

Les feuilles merveilleuses se trouvent à Paris chez leur fabricant : M. J. Dubouloz, 9, boulevard Poissonnière et dans toutes les maisons de vente d'articles photographiques bien approvisionnées.



LE PORT D'HERCULE A MONACO
Cliché de M. A. Senolier. — Mention honorable
de la 1^{re} catégorie du Concours d'Instantanés

RECETTES & PROCÉDÉS

Papier sensible au chromate de cuivre.

On prépare à chaud la solution :

Eau	100
Bichromate de potassium	9
Sulfate de cuivre	5

S'il se forme un précipité brun, on filtre, et le liquide clair constitue la solution sensibilisatrice qui peut, à l'abri de la lumière, se conserver indéfiniment.

Pour sensibiliser un papier bien encollé, on en relève les quatre bords de façon à constituer une sorte de cuvette dans laquelle on verse la solution sensibilisatrice; après une minute environ, on fait écouler l'excès de solution par l'un des coins, et l'on sèche aussi rapidement que possible; il est bon d'utiliser ce papier dès qu'il est sec.

On expose à la lumière jusqu'à apparition d'une image brun foncé dont tous les détails soient visibles. L'épreuve est alors rincée dans de l'eau légèrement salée avec du sel de cuisine ordinaire, puis on développe dans une solution aqueuse pure de pyrogallol à 1 0/0. L'image prend alors un ton sépia riche, qui sera d'autant plus intense que la proportion de cuivre était plus faible dans le bain sensibilisateur. Finalement l'épreuve

est rincée, puis séchée comme à l'ordinaire. Des phototypes négatifs brillants et vigoureux, avec des grandes lumières suffisamment opaques, conviennent le mieux à ce genre de tirage. Les épreuves obtenus par ce procédé très simple donnent souvent l'illusion de gravures.

BENHAM.

(Deutsche Photographen Zeitung.)



Destruction de l'action du formol sur la gélatine.

La gélatine rendue insoluble par l'action de l'aldéhyde formique recouvre sa solubilité si on la traite par un corps susceptible de lui céder de l'oxygène. Les sels ferriques donnent de bons résultats; par exposition à la lumière, la gélatine s'empare d'une partie de leur oxygène en les faisant passer à l'état de sels ferreux, et redevient elle-même soluble.

(British Journal).



Nouveau composé magnésien à faible fumée.

Un mélange de magnésium et de nitrate ammoniacal fournit une poudre dont la composition ne produit, en dehors de l'oxyde de

magnésium, aucune cendre, et dont, par conséquent, la fumée est beaucoup moins abondante que dans les mélanges usuels. Comme le nitrate d'ammoniaque est un sel hygroscopique, il convient de le calciner et de le pulvériser ensuite pour le conserver dans des vases hermétiquement clos. La rapidité de combustion de cette poudre éclair est, il est vrai, moins grande que celle des composés aux chlorates, mais elle suffit pour donner des portraits 9 × 12



L'ARRIVÉE DE PAQUEBOT
Cliché de M. G. LÉONARD. — Diplôme de mérite de la 1^{re} catégorie
du Concours d'Instantanés



LA MOISSON
Gliché de M. H. Lemaire. — Prix d'Honneur au Concours d'Instantanés

bien accusés. La formule pour ces derniers est de 6,5 gr. de magnésium auxquels on incorpore 0,2 gr. de nitrate ammoniacal. L'éclair ainsi préparé a fourni des négatifs excellents quand le sujet était à deux mètres de l'objectif (ce dernier avec une ouverture de f. 7). La poudre a été enflammée devant un miroir, à 1^m,75. La fumée développée était à ce point minime qu'on a pu, dans la même pièce, faire successivement cinq vues sans incommoder les assistants. Dans une chambre à deux fenêtres, mesurant cinq mètres carrés, l'opérateur a pu obtenir de très bons négatifs avec 1 gr. de magnésium et 0,8 gr. de nitrate ammoniacal. Pour que le composé ci-dessus formulé soit efficace et brûle avec une fumée minime, il faut que les deux substances soient absolument sèches, qu'elles soient finement pulvérisées et que le mélange (fait à l'aide d'une barbe de plume) soit parfait. Pour assurer l'inflammation, on peut se servir de papier nitré ou de coton-poudre étendu sur une carte.

Je ne suis pas suffisamment expert en ces matières pour exprimer un avis sur les avantages du nouvel éclair; mais comme l'auteur dit d'employer une barbe de plume, il est probable que le mélange n'est pas exempt de dangers, puisqu'il conseille d'user des mêmes précautions qu'on doit observer avec le chlorate de potasse. Du reste, il y a à peine un mois, un grave accident, dû à l'éclair magnésien, est survenu à Berlin. Le fils de M. Schwartz, photographe, et son aide Reimer, chargés de photographier des tableaux animés qu'on allait montrer dans la grande salle de l'Association des Architectes, avaient laissé sur une chaise, à côté de

l'appareil installé au milieu du local, une certaine quantité de poudre de magnésium. Cette poudre, sans qu'il fût possible de s'expliquer le fait, fit explosion. Les deux photographes furent grièvement blessés au visage, à la tête et aux mains, et il fallut les transporter à la clinique royale. On a vainement cherché la cause de l'explosion, et il n'est pas probable que l'enquête, poursuivie depuis le 12 janvier, la fasse découvrir. Les assistants ont déclaré que la détonation était violente à ce point que les deux opérateurs ont été renversés et sont tombés à terre.

Révéléteur au pyro.

Dans les formules de développement françaises où l'acide pyrogallique est employé, c'est à l'état de sel que son usage est indiqué. Les Anglais l'emploient au contraire de préférence à l'état de solution préparée d'avance. A ce sujet, *La Photographie* publie la formule suivante que nous lui empruntons :

SOLUTION A	
Eau	1.000 cc.
Acide azotique	10 gout.
Pyrogallol	12 gr.
SOLUTION B	
Eau	1.000 cc.
Sulfite de sodium cristallisé	125 gr.
Carbonate de sodium cristallisé	110 gr.

« Pour une plaque normalement exposée, prendre volumes égaux de ces solutions sans bromure. Dans le cas de pose incorrecte, ou si l'on veut modifier les contrastes du sujet, on forcera la dose de l'une ou l'autre de ces solutions, et l'on emploiera, s'il y a lieu, le bromure en se conformant aux instructions données pour l'emploi du pyrogallol sec dans ce révélateur. »

Revue des Périodiques

Les sels de cuivre en photographie. — Notre confrère allemand *Lechners Mitteilungen* signale les travaux de M. E. Schnelberger, de Czernowitz, qui recherche une façon pratique de substituer des sels haloïdes de cuivre aux sels d'argent employés en photographie. L'iodure de cuivre lui aurait en particulier donné des résultats intéressants.



L'influence de l'ozone sur l'image latente. — M. E. Andréoli publie, dans *l'Electrical Review*, le résultat des expériences qu'il a faites suivant les indications de MM. R. Meldola et Emerson Reynolds, expériences qui tendraient à démontrer qu'une plaque impressionnée, mais non encore développée, peut être ramenée à l'état de plaque sensible non impressionnée par l'action de l'ozone. L'image latente qu'elle porte serait donc totalement détruite par l'ozone sans que les propriétés reproductives de la couche sensible soient altérées.



Le grain d'argent de l'image négative. — Dans le *Journal du Camera Club*, M. W. Abney publie une étude sur la formation du grain d'argent dans l'image négative développée, étude dont il résulte que dans la cou-

che sensible impressionnée puis développée, les grains d'argent seraient d'autant plus espacés et localisés à la surface de cette couche que l'impression lumineuse a été plus réduite.

Avec une impression lumineuse plus considérable, les grains d'argent tendent à gagner toute l'épaisseur de la couche sensible.

Une impression lumineuse plus considérable encore a pour effet de diminuer la grosseur des grains d'argent au voisinage de la surface sensible alors surexposée, et de nouvelles augmentations de cet excès d'impression lumineuse tendant à généraliser cette diminution de la grosseur des grains dans toute l'épaisseur de la couche.



Le développement lent. — Sous ce titre, notre confrère, L.-P. Clerc, dans *La Photographie*, publie un excellent article sur l'emploi raisonné des développements lents. Il préconise ce mode de développement quand il y a présomption de surexposition ou de sous-exposition, mais fait justement remarquer qu'il n'a plus la même raison d'être en cas d'exposition normale. Cet article n'est pas un travail original, mais sa clarté et les indications pratiques qu'on y trouvera portent à en recommander la lecture.



Les Substances sensibles à l'action de la lumière

Les actions chimiques de la lumière peuvent se diviser en deux catégories : les actions oxydantes, les actions réductrices.

Des premières nous ne dirons rien ; la lumière ne fait dans ce cas que provoquer la réaction, fournir le travail préliminaire, on comprend aisément son rôle. Les actions réductrices semblent plus bizarres, il est à première vue difficile d'admettre que la lumière puisse remplacer la chaleur, fournir à un corps la quantité de calorique qu'il a émis en se formant. Cette quantité est fort grande dans le cas des composés exothermiques, des chlorures, par exemple. Doit-on admettre que toute l'énergie vibratoire est transformable, et que la lumière contient une grande quantité d'énergie latente non impressionnable ?

Les premières actions réductrices bien étudiées furent celles qu'exerce la lumière sur les sels haloïdes d'argent. Je ne ferai point l'historique de cette question, et je me contenterai de rappeler brièvement les faits peu ou mal connus.

Deux théories expliquent la décomposition du chlorure d'argent sous l'influence des radiations lumineuses. E. Von Bibra n'admet pas que le chlorure insolé contienne du sous-

chlorure (même quantité de chlore pour une quantité deux fois plus forte d'argent) : il ne peut obtenir par double décomposition et en se servant des produits altérés des sels argentés. H. Vogel croit au contraire à la formation presque constante de sous-chlorure. Il remarque du reste la coloration jaune de l'eau dans laquelle on a immergé du chlorure d'argent insolé. Certains auteurs admettent aussi la formation du mélange des deux corps, d'argent et de sous-chlorure d'argent.

H. Vogel semble être dans le vrai. Le chlorure d'argent est un corps assez exothermique; il est difficile de croire à une production d'énergie lumineuse suffisamment intense pour provoquer sa décomposition totale.

Enfin M. Carrey Lea établit l'identité des actions chimiques et lumineuses en produisant par des actions de présence des variétés identiques à celles observées dans les expériences photographiques. Il distingue deux variétés : le chlorure rouge (rose ou fleur de pêcher) et le chlorure noir ou pourpre. Il observe que les photochlorures clairs deviennent noirs ou pourpres à la lumière diffuse.

Les expériences précédentes répétées avec le bromure d'argent donnent des résultats identiques. On admet donc la formation d'un sous-bromure d'argent. Les photobromures ou bromures insolés sont moins stables que les photochlorures. (H. Vogel.)

L'iodure d'argent ne semble pas donner de sous-produits : il se dissocie en iode et argent. Cette décomposition ne nécessite pas une grande quantité d'énergie.

L'azotate d'argent se réduit sous l'action de la lumière, mais on connaît très mal le mécanisme de cette réduction ; il y a probablement mise d'argent en liberté.

Il était naturel, vu les surprenantes applications de la photographie, d'étudier tout d'abord d'une façon précise et détaillée les actions réductrices de la lumière sur l'azotate et les sels haloïdes d'argent ; ces corps forment la base de la photochimie. Néanmoins, tous les chimistes ont observé la destruction des composés du chrome, de l'oxalate de fer, du chlorure d'or, etc. Ils en ont tiré des conclusions relatives à l'action chimique des radiations lumineuses. Ces conclusions peuvent se réduire à trois principales :

1^o Les acides ou oxydes suroxygénés et les composés binaires des métaux peu oxydables peuvent se décomposer sous l'action prolongée des rayons solaires.

2^o L'action réductrice exercée sur les sels métalliques est principalement déterminée par des rayons très réfrangibles que l'on nomme excitateurs, tandis que les radiations infra-rouges et lumineuses se montrent le plus souvent inactives.

3^o Il suffit de mêler aux matières sensibles quelques traces de matières organiques pour déplacer le lieu du maximum de sensibilité des sels et reculer plus ou moins vers les radiations rouges ou infra-rouges la limite de l'impression.

Ces principes étant posés, on ne comprend pas l'emploi exclusif des sels d'argent dans les expériences photochimiques. Il serait intéressant de réaliser des plaques sensibles avec les sels de métaux dont les propriétés chimiques sont plus ou moins analogues à celles de l'argent, d'étudier par exemple l'action de la lumière sur les composés du cuivre, du mercure ou du plomb.

On a observé dans cet ordre de faits la facile altération des sous-iodures de cuivre et de plomb ; une plaque sensible construite avec ces matières est plus impressionnée par la lumière rouge que si elle contient du chlorure ou du bromure d'argent. Le chlorure de cuivre est aisément réduit.

Les sels de mercure sont décomposés par la lumière ; un grand nombre d'observations concordantes le prouvent.

Certains sels de cuivre peuvent absorber les radiations lumineuses et changer d'état physique ; l'énergie lumineuse produit dans ce cas la quantité de chaleur nécessaire pour déterminer une variation allotropique. On obtient une solution de sulfure de cuivre colloïdal en précipitant un sel de cuivre (de préférence en solution ammoniacale) par l'hydrogène sulfuré et lavant le précipité par décantation avec une solution concentrée d'hydrogène sulfuré. Le liquide obtenu jouit d'une fluorescence verdâtre, il absorbe la moitié des radiations rouges et bleues émises par la flamme d'un bec de gaz et la totalité du violet.

Le sulfure de calcium est altérable à la lumière : Nicéphore Niepce l'avait déjà reconnu.

En résumé, je crois très générale l'action lumineuse réductrice. Un grand nombre de

sels formés avec un dégagement de chaleur assez considérable peuvent être décomposés, soit que la décomposition s'exprime par une séparation totale des éléments, soit qu'il y ait formation d'un composé secondaire moins exothermique. La facile transformation des énergies vibratoires les unes dans les autres trouve dans la photochimie une preuve irrécusable. Les sels ont dégagé de la chaleur en se formant, l'énergie lumineuse qu'ils reçoivent se transforme en énergie calorifique et leur fournit une quantité de calorique égale ou supérieure à celle qu'ils ont émise et qui caractérise leur stabilité.

Il serait à souhaiter de voir entrer la photochimie dans la classe des sciences enseignées et estimées. Rien de plus intéressant, de plus particulièrement curieux et suggestif que l'étude des actions photographiques. Comment expliquer la défaveur de cette étude, le mépris trop mal déguisé que montrent certains professeurs pour tout ce qui touche à la photographie ?

JOSEPH GIRARD.



Les Nouveautés Photographiques

Develobox de M. P. Douny

(Dépositaire : G. Carpette)

De la forme d'une boîte à couleurs d'artiste, mesurant 0,50 de longueur sur 0,35 de hauteur, cet appareil simple et pratique peut contenir tout un matériel 13×18 et permet de charger les châssis et de développer les plaques en toute sécurité.

S'ouvrant sous un angle droit, présentant un verre rouge, doublé d'un écran sur le plan oblique et sur le plan postérieur perpendiculaire à la base, deux manches servant à entrer les mains dans l'intérieur, cette boîte triangulaire possède de plus un double oculaire à écartement variable, à la partie supérieure, permettant de suivre le travail des clichés avec toute facilité.

Cet appareil est complété par une cuvette ingénieusement présentée, en combinaison avec un miroir de son invention qui sert de couvercle à cette cuvette. L'idée conçue par M. Douny est pleinement réalisée : on peut travailler ses clichés sans avoir besoin de s'enfermer, ni de s'isoler, partout où il plaira au photographe de placer son laboratoire portable.



L'hémérascope

L'hémérascope dont le nom signifie « je vois en plein jour » est un appareil construit par la maison Gaumont et ayant un double but : il prend le cliché et le développe en plein jour.

De la forme des appareils dits « à jour » il emploie une série de petits châssis-enveloppes, étuis rigides à trappe latérale, ne contenant qu'une seule plaque chacun. Un châssis fixe à l'arrière, muni d'un robinet permet de donner accès ou non à la plaque sensible et à son châssis.

Pour charger l'appareil, on monte l'un de ces étuis préalablement chargé à la lumière rouge, sur la gorge du robinet du châssis fixe. On ouvre le robinet, ce qui assujettit en même temps l'étui à la gorge, puis la trappe de l'étui. La plaque tombe alors dans le châssis fixe, et est maintenue en place par le ressort de la planchette du fond. On referme le robinet, ce qui clôt le châssis fixe et dégage l'étui qu'on retire ; puis on opère comme de coutume.

Pour développer la plaque impressionnée, l'hémérascope se transformera en appareil de développement. On substitue à l'objectif un viseur œillière muni d'un opercule et on enlève la planchette formant le fond de l'appareil, pour la remplacer par un verre rouge qui s'adapte

sur un système de chicanes construit de telle sorte qu'il empêche l'introduction de toute lumière blanche, laissant seulement pénétrer le révélateur.

L'hémérascope est accompagné d'une boîte et d'une cuvette en bois à fond de verre et d'une poignée. Le fond de la boîte sert de cuvette pour le développement.

Pour surveiller celui-ci, on soulève l'hémérascope qui se vide rapidement, on applique l'œil contre le viseur et on dirige le verre rouge vers le ciel, puis on presse sur un bouton qui ouvre l'opercule du viseur. Le développement effectué, on trempe l'hémérascope dans une assiette creuse remplie d'eau claire pour laver le phototype, puis on ouvre le robinet du châssis fixe et l'on projette la plaque dans le bain fixateur contenu dans le couvercle de la boîte.

Il est, on le voit, loisible à l'opérateur de modifier son développement, suivant les besoins et tout comme s'il se trouvait dans le laboratoire obscur.



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Procès-Verbal de la Séance du 4 juillet 1899.

La séance est ouverte à 9 heures 10 sous la présidence de M. J. Dubouloz, Président, assisté de M. Molteni, président d'honneur, de M. Gaumont, secrétaire général, de M. Jarret, secrétaire, et de M. Mercier, trésorier.

Membres présents :

MM. Degen, Gilles, Duchenne, Pouzard, Duplouich, Derepas, Grieshaber, Gastine, Delbosque, Merville, Français, Barby, Alibert, Leroy, Demaria Henri, Mattioli, Otto Lund, Roussel, Pin, Chauv, Reeb, Chemin, Ferron.

Excusés :

MM. Mantois, Joux, Balbreck.

Lecture est faite de la correspondance : le Syndicat a reçu le bulletin de la Chambre de commerce française de Genève; ce bulletin renferme de très intéressants renseignements, et nous ne saurions trop engager les membres de notre Syndicat qui s'occupent d'exportation à le parcourir. Ce bulletin est déposé entre les mains de M. Mattioli, archiviste.

M. Emile Deschamp, 102, faubourg Poissonnière, demande à représenter des maisons de photographie en Extrême-Orient.

M. Gravier envoie une lettre à propos du projet de loi sur la taxe que l'on voudrait imposer aux possesseurs d'appareils photographiques.

M. Sermaise fait part du succès obtenu par la section photographique à l'Exposition de Poitiers.

La Chambre syndicale des Fabricants français de lampes, lanternes et ferblanterie demande que l'on se joigne à elle pour obtenir de M. le ministre des Travaux publics la franchise des échantillons accompagnant les voyageurs de commerce; il sera répondu à la Chambre syndicale des ferblantiers que nous sommes tout disposés à nous joindre à elle.

M. L. Demay, de Lons-le-Saunier, demande à la Chambre syndicale de lui recommander un voyageur; il laisse entendre dans sa lettre que pour lui favoriser les affaires, il est disposé à remettre des plaques Lumière et Guilleminot comme prime. Le président a répondu immédiatement par la lettre qui suit :

Mon cher Collègue,

Je prends note de votre memorandum du 8 courant, dans lequel je suis obligé, avec un sentiment de très vif regret, de relever le passage où vous parlez d'articles de marque que vous sacrifiez. Je me permets de vous rappeler que nous consacrons au contraire tous nos efforts à empêcher l'avalissement des prix; que, dans quelques jours, vous allez recevoir précisément un projet d'association pour mettre une borne à ce fâcheux état de choses, et que, personnellement, je ne considère notre Syndicat comme utile qu'à la condition expresse d'en faire un levier de défense des intérêts généraux.



CYALIIERS AU DOIS
Cliché de M. H. Lousiida

M. le Président remet à l'archiviste une lettre de la Chambre de commerce d'Anvers.

Dans une précédente séance, un des membres a demandé quelles étaient les formalités à remplir pour la délivrance des produits toxiques employés en photographie; MM. Poulenc frères nous adressent, à ce propos, la réponse qu'il leur a été faite il y a quelques mois par le préfet de police à une demande analogue. Nous jugeons à propos de reproduire *in extenso* cette réponse.

« Notifions à MM. Poulenc frères, fabricants de produits chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, la lettre de M. le Préfet de police en date du 17 courant, qui leur fait connaître que l'ordonnance de police du 29 octobre 1846, réglementant la vente et l'achat du cyanure de potassium et du bichlorure de mercure et prescrivant une déclaration à tout détenteur de ces produits, est sur le point d'être révisé, et que l'Administration sera tenue au courant de la suite donnée à l'étude actuellement en cours, et pour qu'ils n'en ignorent et aient à s'y conformer, leur avons laissé en parlant comme il est dit en l'original, la présente copie de notre procès-verbal de notification. »

En résumé, jusqu'à nouvel ordre, nous engageons les membres de la Chambre à se conformer à l'ordonnance de police du 29 octobre 1846.

Nous rappelons à ceux de nos membres qui ne sont pas encore possesseurs du registre d'inscription des substances vénéneuses, qu'ils pourront le trouver chez M. Halimbourg, 5, rue des Fontaines-du-Temple, à Paris. Prix : 3 fr. 25.

M. Korsten nous fait part de sa nouvelle adresse : 8, 10 et 12, rue Lebrun.

M. le ministre du Commerce fait part que M. Demaria Henri est nommé conseiller du Commerce extérieur. Cette nomination a été faite sur la recommandation de M. Dubouloz, notre président.

La Chambre a reçu du ministère du Commerce un questionnaire au sujet des tribunaux des Conseillers prud'hommes, le bureau de la Chambre est chargé de compléter ce document et de le retourner.

Notre Chambre syndicale accepte de prendre à charge commune avec le Syndicat patronal des constructeurs et négociants en instruments d'optique et de précision, les frais de procès pour faire juger les questions d'intérêt général patronal qui ne manqueront pas d'être soulevées par l'application de la nouvelle loi sur les accidents du travail.

M. Poulenc envoie un spécimen de ses Stand-pochettes.

MM. Dehains et Chemin présentent un laboratoire de poche.

Il est procédé à l'élection de M. Paul Duchenne, négociant en appareils photographiques, 84, rue Bonaparte, et de M. Auguste-Eugène Bardet, pharmacien, 76, rue de Sévres; ces Messieurs sont admis à l'unanimité membres actifs de la Chambre syndicale.

Il sera procédé, à la prochaine réunion mensuelle du Syndicat, qui aura lieu le mardi 3 octobre prochain, à l'élection, comme membres actifs, de M. Biard, 86, rue d'Amsterdam, présenté par MM. Dehosque et Mercier, et de M. Deschamp, 52, rue Maubeuge, présenté par MM. Guillemé et Mercier.

M. Dinet, négociant en fournitures photographiques à Honfleur, rue Crasse, et M. E. Kress, fabricant de papiers photographiques à Lancrey, présentés par MM. Dubouloz et Gaumont, sont admis à l'unanimité membres correspondants de la Chambre syndicale.

Notre président, M. Dubouloz, fait part du résultat de l'envoi de la circulaire demandant l'adhésion provisoire de tous les négociants en produits photographiques pour lutter contre l'avisement des prix. A la date du 1^{er} juillet, c'est-à-dire quelques jours seulement après l'envoi de cette circulaire, il a été reçu soixante-quinze adhésions; la plupart sont accompagnées de lettres de

Je ne peux pas approuver votre façon de gâcher les plaques Lumière et Guillemé, et, au risque de vous froisser, mon devoir m'impose un refus catégorique de m'occuper des propositions que vous me chargez de faire à la personne qui demande un emploi dans le bulletin.

Veuillez agréer, mon cher Collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président, J. DUBOULOZ.

Le directeur de l'École municipale Estienne remercie la Chambre syndicale de son prix de 50 francs.

M^{me} Guérin, de Gannes, remercie la Chambre de la médaille qu'elle lui a accordée à l'occasion du Concours de photographie. M^{me} Guérin suggère l'idée de faire payer un droit d'entrée de cinquante centimes à toute personne qui désire prendre part au Concours de photographie de la Chambre syndicale; ces sommes permettraient de couvrir en partie les frais du Concours.

M. Mayan, de Tunis, adresse ses remerciements à la Chambre à l'occasion de la réception du diplôme de mérite envoyé à la suite du Concours de photographie.

félicitations et d'encouragements. Nous ne saurions trop presser ceux de nos collègues qui n'ont pas encore envoyé leur adhésion par écrit, de bien vouloir le faire le plus tôt possible. Nous rappelons que cette adhésion n'est que provisoire, et qu'elle n'est destinée qu'à nous rendre compte si nous pouvons réunir un congrès des Négociants au cours duquel on proposerait un Règlement définitif et une démarche au groupe des fabricants de plaques.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire général,
L. GAUMONT.

Le Président,
J. DUBOULOZ.



Bibliographie

Librairie Gauthier-Villars (55, quai des Grands-Augustins)

MEYER-HEINE (H.), ancien capitaine du génie. — *La Photographie en ballon et la Téléphotographie.* (Enseignement supérieur de la Photographie. Conférences de 1899 de la Société française de Photographie.) In-8, avec 19 figures; 1899.

L'Auteur débute par un exposé historique des expériences faites en France et à l'Étranger, à dater du milieu du siècle. Il indique ensuite ce que doit être le matériel photographique de l'aéronaute et, après avoir dit quelques mots des résultats obtenus au moyen de ballons non montés et de cerfs-volants, il étudie les services que peut rendre cette application de la Photographie aux points de vue scientifique et militaire, étude qui l'amène à parler de la Téléphotographie.



Sous la direction de notre confrère M. G. MARESCHAL, MM. CARRÉ et NAUD, éditeurs, commencent la publication d'un album photographique mensuel *L'Art photographique*, qui est assurément dans ce genre ce qui a été fait de mieux. Nous souhaitons à cette tentative qui débute si bien tout le succès qu'elle mérite.

Révéléateur "Le Cosmopolite"

A L'HYDROPHENOXYLINE

N'employez plus que le nouveau révélateur sans rival : "LE COSMOPOLITE" à l'Hydrophenoxyline, réunissant toutes les qualités exigibles d'un révélateur parfait. Rapidité, économie, facilité d'emploi, conservation indéfinie du bain d'usage et, qualité magistrale qui le fait rechercher et préférer à tous les Révélateurs connus, il ne voile jamais, quoique d'une énergie et d'une puissance excessives, il donne des clichés noirs plus fins que ceux développés à l'acide pyrogallique et il a sur ce dernier l'immense avantage de ne point tacher les doigts.

Révéléateur Solide La Boîte, dose pour 1 litre : 1 fr. 25

RÉVÉLATEUR CONCENTRÉ Liquide spécial pour instantanés
Le Flacon, dose pour 1/2 litre, 1 fr. 15; pour 1 litre, 1 fr. 75

FIXATEUR "LE COSMOPOLITE", à l'Eucogénole

Très économique par la grande quantité de clichés que l'on peut fixer avec le même bain, il se recommande à tous ceux qui sont soucieux de faire vite et bien. Pour fixer les papiers, ajouter 1/3 d'eau en plus.

Ce produit se dissout instantanément.
Le **Fixateur à l'Eucogénole** éclaircit l'image en la fixant, fait disparaître le voile lorsqu'il existe et sa solution reste toujours claire et limpide jusqu'à épuisement complet du bain. Il a des avantages sérieux sur l'Hyposulfite de soude, duquel il n'a pas les inconvénients.
Avec ce produit inutile d'employer l'Éliminateur d'Hyposulfite.

L'Étui, dose pour 1 litre, 0 fr. 50.

FIXATEUR-VIREUR "Le Cosmopolite", à l'or pur

Fixant et virant les papiers Lumière, Vénail, solio, etc.
Fixateur-vireur solide, la Boîte, dose pour 1 litre, 3 fr.
Fixateur-vireur liquide,
Dose pour 1/2 litre, 1 fr. — Dose pour 1 litre, 2 fr.

VENTE EN GROS :

A. MASSON, 17, rue Portefoin, Paris

Papiers Photographiques

Marque déposée



TAMBOUR

Pour avoir de bonnes épreuves positives, exiger les papiers de la marque "TAMBOUR" dont la fabrication supérieure donne toute garantie.

PAPIER BRILLANT
au Gélantino-Citrate d'Argent

Papiers albuminés supérieurs "RIVES"
Papier mat-celloidine (remplaçant le Platine).
Papier brillant-celloidine extra.
Soie sensible. — Cartes postales sensibles

Exiger la marque

VENTE EN GROS
USINE : 118, rue de la Tombe Issoire, PARIS

LACHENAL

70, boulevard Sébastopol

VUES SUR VERRE
VUES STÉRÉOSCOPIQUES

Vues pour les Projections

COLLECTIONS de toutes les parties du Monde

Line
Photo-Française
N° 3 1998

Le mieux construit



Le plus perfectionné

SUCCÈS
GRAND SUCCÈS !!
ÉNORME SUCCÈS !!!

LUCIEN LEROY

Dépositaire-Constructeur: 47, rue de Richer
PARIS — Téléphone: 530-39

Nouvel Intermédiaire

Tout métal embouti verni ou oxydé
Breveté S. G. D. G.

S'emploie pour le châssis en bois aussi bien que pour le châssis métallique et permet l'emploi de l'Intermédiaire pour les Appareils à main de tous systèmes.

Se fait en tous métaux, toutes grandeurs et suivant toutes dispositions

Solidité et légèreté absolues

Même prix que les Châssis porte-glace métalliques

Châssis Porte-Plaques

en toutes mesures, tous métaux
selon tous systèmes, vernis au four, oxydés, etc.

Cadres emboutis pour viseurs

NOUVEAU CHASSIS avec Ressorts
à Accrochage
Breveté s. g. d. g.

Cet accrochage supprime embare, brèves ou vides

Albert POSSO, Mécanicien

DÉCOUPAGES DE TOUT MÉTAUX

73, rue Mouffetard, (près le Panthéon), Paris

BREVETS D'INVENTION

Obtention de Brevets
FRANCE & ÉTRANGER

Marques de fabrique
DÉPÔT DE MODÈLES

MARILLIER et ROBELET

Ingenieurs-civils
42, Bd. Bonne-Nouvelle, 42
PARIS

A. DARLOT

Opticien-Constructeur

L. TURILLON, Succ^r

Planigraphes Anastigmat

DISSYMMÉTRIQUES 1:9 — SYMMÉTRIQUES 1:7⁵

Catalogue général contre 15 cent. en timbres-poste

PARIS — 125, Boulevard Voltaire, 125 — PARIS

63, Avenue des Gobelins, Paris

KORSTEN

Constructeur Mécanicien Breveté s. g. d. g.

Défective 9x12, objectif rectiligne extra-rapide, mise au point, obturateur à vitesse variable, pose, instantané, déclenchement à la main et à la poire pour opérer sur pied. 95 fr.

Le même, avec objectif Zeiss. 220 fr.

Objectif simple achromatique. 48 fr.
de construction très-soignée; tous nos appareils sont absolument garantis.

